

LE MOLSHEMIEN

LE BULLETIN MUNICIPAL DE LA VILLE DE MOLSHEIM - Numéro 47 - Automne 2007



cora
Dorlisheim

l'Alsace

et moi

www.cora.fr/dorlisheim
à **cora** Dorlisheim, *C'est pas pareil !*

Valérie et son équipe vous accueillent avec plaisir pour l'ouverture du nouveau

Coax'Line
Le spécialiste du **JEAN'S**

2 place de l'Hôtel de Ville
MOLSHEIM
☎ 03 88 38 28 52
Ouvert du lundi au Samedi de 9h30 à 19h

LEE - CHEVIGNON - LEE COOPER -
CIMARRON - LIBERTO - BENCH - LEVI'S

Vous avez un ami dans l'immobilier
www.laforet-molsheim.com

Michel HUSSER et son équipe
sont heureux de vous accompagner
dans vos projets

HDM Immobilier
6, rue de Strasbourg
67120 MOLSHEIM
Tél. 03 88 47 52 50
E-mail : molsheim@laforet.com

VENTE - LOCATION

Clarté
Convivialité
Efficacité

☎ 03 88 38 14 64 **AMBULANCES AGRÉÉES**
(Agrément 67 073 82)

24 heures sur 24
7 jours sur 7

3, rue Pasteur
67120 MOLSHEIM

Taxi — V.S.L.
Paffenhoff s. à r. l.

ENTREPRISE DE POMPES FUNÈBRES
Prise en charge de toutes démarches et formalités

Société d'exploitation du
GARAGE WURMSER
S. à R. L. au capital de 50.000 francs

VOITURES NEUVES ET OCCASIONS
SERVICE RAPIDE
TOUTES MARQUES
SANS RENDEZ-VOUS

SPECIALISTE FIAT

12, rue du Général Leclerc - 67120 MOLSHEIM - Tél. 03 88 47 95 05

Dominique Weber

Choix - Qualité - Conseil - Prix

15, rue de Saverne - 67120 MOLSHEIM - Tél. 03 88 38 16 92

MEGA Délices

NOUVEAU A MOLSHEIM

Pour tout achat de 15 €
une terrine de 190 g* vous sera
remise gracieusement
* dans la limite des stocks disponibles

**Des offres promotionnelles
vous attendent chaque mois.**

Venez découvrir toute notre gamme :

- Eaux - Soda - Sirops
- Vins fins - Bières spéciales et étrangères (bouteilles et fûts)
- Spiritueux et liqueurs
- Idées cadeaux - Paniers garnis

Grand choix en Rosés d'été et Bières

Et pour la réussite de vos fêtes, location de :

- Tireuses - Bancs et Tables - Buvettes

36, route Industrielle de la Hardt
67120 MOLSHEIM
Tél. 03 88 38 78 33
Fax 03 88 38 82 51
www.megadelices.com

Ouvert du :
Lundi au Vendredi de 14 h à 18 h 30
Samedi de 9 h 30 à 16 h 30
Dimanche de 9 h 30 à 11 h 30

Accès facile (Direction Millipore) - Parking assuré

Au sommaire

DOSSIER

Hôtel de la Monnaie : une nouvelle jeunesse bientôt visible

Pages 4 à 5

ECONOMIE

Viti.com, au service des professionnels et des particuliers

Pages 6 à 7

SOCIAL

Le foyer «Le Moulin» devient Résidence

Pages 8 à 9

SPORT

Les filières Sections Sportives Scolaires

Pages 10 à 11

ENVIRONNEMENT

De la construction d'une route à la protection de l'environnement

Pages 12 à 13

COMMERCE

Méga Délices

Page 13

HISTOIRE

Docteur Louis Hickel (1920-1977)

Pages 14 à 15

CULTURE

Jean-Marie Ruff, la passion des maquettes

Pages 16 à 17

VIE LOCALE

Les sapeurs pompiers de Molsheim : le drapeau et sa garde

Pages 18 à 19

Jumelage : le 90^{ème} anniversaire de Gerbrunn

Pages 20 à 21

SERVICE TECHNIQUE

Bâtiments, voiries et chantiers

Pages 22 à 25

VIE LOCALE

Le parc à cigognes

Page 26

ETAT CIVIL

Carnets blanc et rose

Page 27



Dans peu de temps deux opérations importantes de rénovation de la voirie communale seront pleinement en phase opérationnelle :

- la rue des Alliés est une rue très fréquentée, en très mauvais état, dont la restauration s'impose comme une évidence ;

- la rue des Loisirs, qui dessert la piscine couverte, est une rue commune avec nos voisins de Mutzig. Ce chantier permettra notamment la création d'une piste cyclable sécurisée.

Ces deux opérations, qui ne seront pas les seules cet automne dans notre Ville, auront pour caractéristique d'être longues, notamment parce que les réseaux d'eau et d'assainissement vont être rénovés, mais aussi d'être gênantes pour la circulation.

Je souhaitais, d'ores et déjà, demander à chacune et à chacun d'être patients et tolérants, mais aussi de faire attention aux autres comme à soi-même, afin d'éviter les accidents et les drames. En disant cela, je pense plus particulièrement aux piétons et aux cyclistes qui font le plus souvent face au danger, et pour lesquels les risques d'accidents sont les plus graves.

Indiscutablement ces deux chantiers, pourtant nécessaires, vont rendre, pendant un temps, la circulation encore plus difficile à Molsheim, mais la patience de tous sera bientôt soulagée.

En effet, chacun peut voir le contournement avancer à pas de géant. Depuis des années, nous travaillons à ce dossier avec force et volonté. Avec les adjoints, les services de la Ville, nous avons participé à des centaines de réunions relatives aux questions hydrauliques, environnementales, foncières, urbaines, techniques, ferroviaires, etc... mais au cours du mois d'août, le 14 août exactement, j'ai pu participer à une première réunion concernant les modalités d'ouverture du contournement.

En organisant cette réunion, j'ai eu le sentiment de franchir une étape. En effet, avec le lancement du chantier, le projet était devenu visible, désormais, nous préparons la dernière ligne droite, la mise en service de l'ouvrage.

Certes, en cette fin d'été, plus que jamais la circulation dans Molsheim est difficile, mais désormais, ce n'est plus que l'affaire de quelques mois avant d'être enfin soulagés. La patience de toute la population va être enfin récompensée.

**Votre Maire,
Laurent FURST**

En couverture, le parc à cigognes.

Directeur de la Publication : Laurent FURST
Comité de Rédaction : Laurent FURST, Chantal JEANPERT, Fernand MEHL, Jean SIMON, Jean-Michel WEBER, Guy SCHMITT, Grégory OSWALD, Didier LOGEL, Steve SCHEUER, Olivier DRISSLER, Audrey GONNOT

Relecture : M. BARTHEL, A. KRIEGER, A. LAURAN, et C. URWEILLER

Coordination, photos et mise en page :

Audrey GONNOT

Publicité & Impression :

Chryss Imprimerie

Dépôt Légal à parution

Une nouvelle jeunesse bientôt visible

Si il y a un bâtiment qui accueille une grande partie de la vie sociale de notre Ville, c'est bien l'Hôtel de la Monnaie. Depuis plusieurs mois maintenant, cet édifice, qui constitue l'un des plus grands lieux publics de Molsheim, est fermé pour être considérablement restructuré, réaménagé et modernisé.

Une histoire en quelques mots

L'Hôtel de la Monnaie occupe l'emplacement d'un ancien atelier monétaire fondé en 1573 par l'Evêque de Strasbourg. Le bâtiment actuel construit au 18^{ème} siècle, abrita jusqu'à la Révolution, la recette de l'Evêché, avant d'être vendu comme Bien National. A cette période, l'industriel Jacques Coulaux y établit une fabrique d'articles de grosse quincaillerie.

A la veille de la Seconde Guerre mondiale, la Monnaie fut achetée par l'Armée française qui l'utilisa comme centre de regroupement militaire. Pendant la guerre, une partie du bâtiment fut consolidée et servit d'abri anti-aérien.

C'est au lendemain de cette même guerre que la Ville récupéra cet imposant bâtiment qu'elle loua, jusqu'en 1959, à la Régie des Tabacs. Enfin, à partir de 1972, fut entrepris un formidable réaménagement de cette bâtisse afin de la transformer en salle des fêtes de la Ville de Molsheim.

Après plus de trente ans de bons et loyaux services, des travaux étaient absolument nécessaires.

Une restauration nécessaire

Le charme du lieu était indéniable, l'Hôtel de la Monnaie faisait l'ad-

miration de nombreux visiteurs, toutefois, le bâtiment avait vieilli, l'installation électrique devait être entièrement renouvelée, la chaufferie modernisée, l'édifice n'était pas accessible aux personnes handicapées, la cuisine ne répondait plus aux besoins des associations,

les blocs sanitaires obsolètes, et surtout, le bâtiment n'était plus conforme aux normes actuelles de sécurité. Pour toutes ces raisons, il a été décidé de lancer un vaste programme de modernisation. L'opération entreprise est d'une importance majeure, l'investissement



Salle Manderscheidt.



dépasse les 2,5 millions d'euros, mais dans la mesure où elle est inscrite dans le contrat de villes moyennes Molsheim – Obernai, elle bénéficie d'un soutien financier important de la Région Alsace.

Le projet a été confié au cabinet d'architectes Schweitzer & associés, travaillant en collaboration avec le cabinet Guinot Architecture. Ces architectes sont connus à Molsheim pour avoir réalisé, dans d'excellentes conditions, le siège de la Communauté de Communes, rue de la Commanderie.

L'opération menée concernant l'Hôtel de la Monnaie n'est pas seulement une opération technique de mise aux normes, elle a aussi pour objectif de rendre le bâtiment plus fonctionnel et plus agréable. Ainsi, celui-ci sera doté d'un véritable hall d'accueil et d'un vestiaire.

Pour ce faire, le caveau Bugatti – à droite au rez-de-chaussée – a été légèrement réduit, sa vocation étant demain d'accueillir prioritairement les expositions de natures diverses. Le caveau Coulaux – à gauche de l'entrée – restera en l'état, mais bénéficiera d'un important travail acoustique, il gardera pour vocation principale de recevoir des familles pour leurs fêtes ou des associations pour leurs rencontres.

La grande salle (salle Manderscheidt) au 1^{er} étage – a vu son volume aug-



menter par l'ouverture du plafond vers le niveau supérieur. Parallèlement, une véritable cuisine équipée va être installée, afin de faciliter l'organisation des grandes manifestations de notre Ville.

Une scène équipée va être mise en place, elle sera installée à l'autre extrémité de la salle. La salle Manderscheidt sera climatisée afin que celles et ceux qui fréquenteront ce lieu puissent bénéficier d'un environnement agréable.

Une petite extension

L'Hôtel de la Monnaie a vocation à servir, alternativement, de salle de

fêtes, de salle de conférences, mais aussi d'espace accueillant de grands salons, comme « Le Salon du Savoir Faire ».

Lorsqu'une telle manifestation est organisée, six cents chaises, des dizaines de tables doivent pouvoir être stockées en dehors des salles. Jusqu'à présent, cela était particulièrement difficile. Dans le cadre d'une longue négociation avec l'architecte des Bâtiments de France, une petite extension du bâtiment a été autorisée dans la cour arrière, elle servira avant tout de lieu de rangement, mais aussi à la mise en place d'un circuit logistique pour les traiteurs.

D'ici quelques mois, la Ville de Molsheim retrouvera sa « Monnaie » modernisée et adaptée aux normes actuelles, un travail acoustique très important aura été entrepris, travail interne, mais aussi travail externe, par respect des riverains.

Espérons que cet ensemble de salles, unique dans la région, pourra, rapidement reprendre vie, et ce aussi intensément que par le passé afin de donner satisfaction à tous les utilisateurs pour les trois prochaines décennies, comme ce fut le cas lors des trois décennies écoulées.

Laurent FURST



Caveau Coulaux.

[Entreprise]

Viti.com

au service des professionnels et des particuliers



L'enseigne résonne comme un site internet, mais ce n'est pas un site internet. Vous ne le trouverez pas sur un petit écran, vous le trouverez 1 route industrielle de la Hardt, au milieu des entreprises locales.

Des premiers jours de printemps aux derniers jours de l'hiver, la terre est prise de démangeaisons et demande qu'on la gratte.

Amateurs ou professionnels, chacun s'active pour semer, planter, entretenir fruits, fleurs et légumes de toutes

sortes pour le plaisir ou pour le travail.

Créé en 2000, Viti.com est le regroupement d'Agriculture Distribution, qui était implantée à Dorlisheim, et de la section Vignes du Comptoir Agricole d'Hochfelden. Ils s'installent le 21 décembre 2000, et trouvent leur nom : Viti pour Viticulteur, Com pour comptoir.

Leur clientèle est composée à 85% de viticulteurs, d'arboriculteurs professionnels et de 15% de particuliers.

Le magasin

Sur 170m² de rayons, particuliers et professionnels trouveront tous les produits et accessoires pour répondre à leurs besoins : graines de gazon, engrais, insecticides, terreaux, une gamme bio pour le jardin. Des produits originaux sont également à leur disposition : étiquettes à confiture, à vin, personnalisées à partir de 100. Ils y trouvent des fûts à vin, des fûts de macération, des bonbonnes à schnaps en verre dont l'habillage est maintenant en plastique.



Ils y trouvent également de l'outillage de jardin, des vêtements, des récupérateurs de pluie à enterrer de fabrication locale qui sont livrés sur place.

Une gamme de produits bien spécifique est proposée aux viticulteurs. Viti.com commercialise 12 millions de bouteilles et 2,5 millions de bouchons par an.

La clientèle vient de toute l'Alsace et de la Moselle. Les bouteilles sont aussi achetées par des associations d'apiculteurs qui fabriquent de l'hydromel, et par les particuliers qui s'essaient aux petits vins de fruits, bus bien frais entre amis.

Les clients viennent parfois du Benelux et Monsieur Kayser, responsable de Viti.com, explique qu'il y a deux ans, un millionnaire belge a décidé d'acheter pour son plaisir 4 hectares de vignes. Il est arrivé en avion pour voir la gamme de produits, et il a commandé toute la panoplie du parfait viticulteur chez Viti.com. Il est reparti en avion, et a finalement confié l'entretien de ses vignes à un prestataire Alsacien.

Viti.com, 7 ans plus tard, ce sont quatre magasins (Molsheim, Marlenheim, Andlau, Scherwiller) dont Monsieur Kayser est le responsable. A une gamme de produits étoffée, se rajoute une importante mission de conseil qui fait la renommée de l'enseigne. Sur les 18 personnes employées, 10 sont diplômées d'un BTS Vitico ou d'un DAPA (Diplôme Agricole Spécifique).

C'est une véritable équipe de spécialistes phytosanitaires, dont M. Poi-



M. Kayser, responsable du magasin.

tu est le référent. Il peut répondre à toutes les questions, il prend en charge le client de la manière la plus simple qui soit : il suffit de lui ramener une feuille malade, il diagnostique la maladie et prescrit le bon traitement. Dans le hall de chaque magasin sont installés des panneaux indiquant les maladies repérées du moment, indiquant les moyens de lutter contre elles, indiquant les bulletins climatologiques.

Viti.com, propose aussi des services d'impression. Depuis 3 ans, ils ont investi dans une machine à imprimer des caisses cartons, cette machine a été montée sur le site de Molsheim et permet de personnaliser les cartons jusqu'à 3 couleurs. Actuellement une deuxième machine permet de personnaliser des coffrets en 2 et 3 bouteilles.

Monsieur Virgil Kuhn, imprimeur, réalise à la demande et « sur-me-

sure » des mélanges d'encre à l'eau. Les coffrets personnalisés s'impriment à partir de la centaine.

Viti.com est une entreprise en plein développement. Si la gamme de produits est déjà très étoffée, il reste beaucoup à faire pour le service et l'accompagnement car c'est dans cette voie que Monsieur Kayser envisage l'avenir.

Le service passera par le traitement des déchets, la récupération de ficelle de palissage, de bidons de produit de traitement vides, le conseil en magasin et pourquoi pas sur site. En résumé, leur objectif est de rendre le métier facile et agréable.

Chantal JEANPERT

[Rénovation du Foyer Le Moulin]

Le Foyer devient Résidence...

Le programme de rénovation mis en œuvre en 2005, suit son cours. Il s'agissait de transformer les 81 chambres existantes en 86 studios entièrement équipés. La nouvelle configuration conjugait la construction d'une aile nouvelle à la réhabilitation des deux ailes de l'ancien bâtiment.

1^{ère} phase – l'aile nouvelle (2005-2006)

Cette partie du bâtiment est entièrement nouvelle. Sur 2 étages, 26 studios d'une superficie moyenne de 20 m² chacun ont été mis en service en juin 2006.

Sa construction, réalisée en un an, a été possible grâce à l'utilisation de

matériaux de technologie nouvelle. L'ossature est en bois, les techniques d'assemblage d'avant-garde ont suscité bien des curiosités et le montage a été entièrement filmé d'étape en étape.

Le bardage est recouvert de panneaux qui protègent cette ossature. Les studios sont confortables et donnent sur un espace vert agréable.



Aile nouvelle réalisée en 2005-2006.



Aile réhabilitée.



Chambre meublée de la nouvelle aile.



Chambre réhabilitée.

2^{ème} phase – la réhabilitation des deux ailes existantes (2006-2007 et 2007-2008)



Panneaux solaires installés sur le toit de la résidence.

Cette phase est plus longue, elle s'articule en deux étapes, chaque aile était traitée à part.

Pour réaliser les mêmes studios que dans le nouveau bâtiment, les chambres sont transformées par tranche de trois. La chambre en «sandwich» est partagée en deux, chaque espace est rattaché à une des chambres qui la jouxte. L'espace ainsi rajouté permet d'installer un coin kitchenette, une douche et un WC. D'une chambre de 11 m² les locataires passent à un studio de 18 m².

Malgré la difficulté les travaux avancent bien, récemment la première aile rénovée a été mise en service et 39 locataires y ont emménagé.

La deuxième aile subit actuellement les mêmes travaux de réhabilitation étalés de 2007 à 2008.

La Résidence «le Moulin», comme il faut l'appeler maintenant est équipée de 60 m² de panneaux solaires installés sur le toit pour alimenter un ballon d'eau chaude de 2 500 litres, ce qui représentera des économies très intéressantes.

Les locataires et les gestionnaires ont fait preuve de beaucoup de patience depuis deux ans et s'attendent encore à bien des difficultés pour l'année à venir.



Christian Thielges, gardien de la résidence et Christine Serbont directrice du CCAS.

Les premiers en raison du bruit et des nuisances générées par les travaux, les seconds en raison du casse-tête permanent du relogement pendant les travaux, car la Résidence malgré les inconvénients actuels suscite un grand intérêt. Christian Thielges, Gardien du bâtiment jongle entre les départs, les retours, les arrivées, le suivi des travaux, la gestion des petits pépins au quotidien. Christine Ser-



Les travaux sont lourds et fastidieux. En effet, il faut percer les dalles pour le passage des évacuations, percer les murs pour créer des portes. Les huisseries des fenêtres extérieures sont changées, mais au final, la façade n'a pas été modifiée.

bont, Directrice du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS), jongle à l'économie afin de ne pas bouleverser le budget annuel.

Mais les uns comme les autres s'accordent en jugeant que le résultat est bien à la hauteur des espérances.

Chantal JEANPERT

Les filières Sections Sportives Scolaires

Molsheim, ville sportive ! Cela ne fait pas de doute. Elle compte plus de 4 000 licenciés sportifs, mais également trois sections sportives scolaires et un pôle régional.

Le football en option

Le collège Rembrandt Bugatti proposera, dès la rentrée prochaine, le football en option. Le concept global des sections sportives scolaires est de :

Répondre aux motivations et à la passion sportive de l'élève,

Dispenser un enseignement de qualité permettant aux participants de se perfectionner,

Créer un équilibre études-sport préféré,

Donner de la chance aux meilleurs de rejoindre un centre de formation.

Madame Renée Serrats et son adjoint Jean Engel se sont beaucoup investis pour que le projet aboutisse. La section n'ouvrira pas sous le label « Section Sportive Scolaire », mais le

rectorat a donné son accord de principe, le label devrait être accordé à l'établissement scolaire lors de la rentrée 2008/2009. L'option « football » sera donc réservée aux élèves des collèges Rembrandt Bugatti et Henri Meck.

Cette section, qui est une suite logique de l'investissement de la ville par rapport au Stadium, mais également un vœu du Conseil Général dans le cadre de sa politique d'aide aux terrains synthétiques, accueillera un groupe de 20 élèves pour les 6^e - 5^e et autant pour les 4^e - 3^e.

Les séances d'entraînement auront lieu 2 fois 2 heures par semaine, pour les classes de 6^e et 5^{ème}, quant aux classes de 4^e et 3^e, une seule séance de 2 heures sera programmée pour l'instant.

Les cours seront animés par Monsieur Charles Bender, qui a la particularité d'être professeur de mathématiques, et diplômé d'état de football.

Contact au Collège
Rembrandt Bugatti :
Monsieur Jean Engel
Tél : 03 88 49 56 51

Molsheim, terre de rugby

Molsheim a cette singularité d'héberger un pôle régional de rugby au Lycée Louis Marchal, ainsi qu'une section sportive scolaire en option au Collège Henri Meck. Elles s'adressent aux passionnés de rugby qui souhaitent approfondir la pratique de ce sport.



Comme pour toutes les sections sportives, la poursuite des études restent la priorité absolue pour les élèves. Tant au Lycée Henri Meck qu'au Lycée Louis Marchal, les jeunes sont encadrés par les professeurs d'EPS, qui assurent également le suivi pédagogique des élèves.

Le pôle régional a pu se créer à Molsheim grâce à l'investissement sans faille du proviseur Bernard Meyer, épaulé par des professeurs d'EPS originaires du Sud-Ouest. La Ville de Molsheim a également par



ticipé au montage de ce dossier, car elle a mis à la disposition de ces deux établissements scolaires un terrain de rugby situé route de Dachstein.

L'option rugby, au Collège Henri Meck, permet de préparer les jeunes au développement de leur sport favori et peut leur ouvrir les portes du pôle régional sans quitter la ville de Molsheim. Grâce à la participation de Monsieur Reeb, principal, cette création de section a pu se faire au collège Henri Meck.

Les entraînements et compétitions ont lieu en fin d'après-midi, deux fois par semaine et le mercredi soit 6 heures de pratique par semaine.

Au lycée Marchal, la section est également ouverte à des jeunes filles motivées par ce sport et l'établissement dispose d'un internat aussi bien pour les garçons que les filles.

En cette année de coupe du Monde de rugby, les médias et les regards vont être tournés vers l'équipe de France, et si cela doit soulever des passions, vous trouverez avec ces deux structures de quoi les assouvir.

Contact au Collège Henri Meck :
Monsieur Patrick Reeb
Tél : 03 88 49 44 88

Contact au Lycée Louis Marchal :
Monsieur Bernard Meyer
Tél : 03 88 49 56 00

Triathlon Duathlon

C'est la plus ancienne section sportive scolaire à Molsheim, elle est installée au lycée Henri Meck. Grâce au soutien de Monsieur Reeb, celle-ci a vu le jour sous l'impulsion et l'implication d'un professeur d'EPS, Jean-Claude Gast.

Le triathlon allie la course à pied, la natation et le cyclisme. C'est un sport très exigeant, qui demande beaucoup de rigueur.



Le développement de ce sport au lycée a contribué à la création de l'association TRIMOVAL, qui comme le lycée, en UNSS, a des résultats remarquables.

La section est également mixte, et propose comme les autres établissements, 6 heures d'entraînement par semaine qui viennent en complément des programmes scolaires.

A tous les élèves qui souhaitent découvrir ce sport à travers leurs études, voilà 3 bonnes raisons de le pratiquer :

Le triathlon associe des disciplines complémentaires

C'est une pratique sportive qui constitue un excellent remède contre la monotonie.

Se pratiquer en plein air et les lieux d'entraînement peuvent être diversifiés.

Contact au Lycée Henri Meck :
Monsieur Patrick REEB
Tél : 03 88 49 44 88

Jean-Michel WEBER

[Plantes protégées]

De la construction d'une route à la protection de l'environnement

Le tracé du contournement, d'une longueur d'environ 5,7 kilomètres, traverse plusieurs milieux naturels de notre commune. A ce titre, le chantier de cette infrastructure routière se devait de prendre en compte les espèces protégées, animales ou végétales, présentes dans le périmètre de cette voie. La présence de certaines d'entre elles (gagée jaune) était connue. Pour d'autres elle était supposée (Lythrum) ou ignorée (queue de souris).

Deux types de mesures ont été envisagés dans le cadre du chantier du contournement. D'une part la protection des plantes directement menacées, d'autre part des compensations pour pallier à la destruction de certains habitats.

En ce qui concerne la flore, trois plantes protégées, situées sur le territoire de Molsheim, à proximité, ou sous le projet routier, ont été identifiées, et bénéficient de mesures spécifiques. Les mesures mises en œuvre, par le Département du Bas-Rhin et la Ville de Molsheim, ont été validées par le Conseil National de la Protection de la Nature ont fait l'objet d'une autorisation préfectorale.

La Gagée jaune (*Gagea lutea*)

Cette plante, qui bénéficie d'une protection nationale, est présente à Molsheim le long de la Bruche. Elle se caractérise par de grandes et larges feuilles et se rencontre principalement à partir du mois d'avril. Sa période de floraison va d'avril à juin.

Les études environnementales me-

nées dans le cadre du projet routier, il y a huit ans, ont révélé la présence de la gagée jaune à proximité de la future infrastructure routière. Des investigations complémentaires ultérieures ont permis de repérer 40 plants de gagée jaune impactés par le projet. Par ailleurs, le chantier du contournement a comporté la destruction de 40 ares d'aulnaie-frênaie, essences qui constituent un habitat favorable pour cette plante protégée.



Les mesures compensatoires et de protection mises en œuvre consistent en :

- le transfert des plants menacés par le projet sur des parcelles communales et intercommunales,
- la mise à disposition de ces terrains, qui représentent une surface d'environ 1,5 hectare au Conservatoire des Sites Alsaciens pour une durée de 50 ans
- l'engagement de la Ville de Molsheim de demander et de soutenir un arrêté préfectoral de protection du biotope sur 4,3 hectares comprenant notamment les rives de la Bruche sur lesquelles ont été localisés les 730 plants de gagée jaune.

La Queue de souris (*Myosurus minimus*)

Rare dans l'est, cette plante bénéficie d'une protection régionale. Caractérisée par des feuilles linéaires étroites et des petites fleurs solitaires, elle est présente sur le territoire de la commune en zone industrielle. Plus de 1 000 pieds ont été localisés sur un sol remblayé et nivelé.

Les travaux du contournement n'ont pas d'impact direct sur la plante. Toutefois, ils affectent son habitat, c'est pourquoi des mesures compensatoires ont été mises en œuvre.

La Ville de Molsheim a mis à disposition une surface d'environ 5 hectares de terres lui appartenant situés à l'arrière de la future aire d'accueil des gens du voyage. Ce terrain sera



mis à disposition du Conservatoire des Sites Alsaciens pour une durée de 50 ans.

Par ailleurs, la Ville de Molsheim sollicitera la mise en place d'un arrêté préfectoral de protection du biotope couvrant les parcelles mises à disposition du Conservatoire des Sites Alsaciens.

Le Lythrum à feuilles d'Hysope (*Lythrum hyssopifolia*)

Plante herbacée annuelle, elle se localise en milieu humide de type jachère. Elle bénéficie d'une protection régionale. Bien que sa présence à Molsheim soit signalée par la Société Botanique d'Alsace, une seule station a été identifiée en dehors de l'emprise des travaux du contournement, en zone industrielle.

Les parcelles mises à disposition du



Conservatoire des Sites Alsaciens, dans le cadre des mesures com-

pensatoires mises en œuvre pour la queue de souris, permettront également de préserver l'habitat de cette plante à proximité de sa localisation connue.

Il convient de préciser que d'autres espèces végétales protégées connues à Molsheim, comme l'emblématique tulipe jaune présente dans notre vignoble, ne sont pas affectées par les travaux du contournement.

Les travaux du contournement auront permis de réaliser un ouvrage routier attendu, de redécouvrir la richesse naturelle de notre territoire, et d'adopter des mesures destinées à protéger un biotope exceptionnel.

COMMERCE

[Nouveau à Molsheim]

Méga Délices

La boutique Méga Délices a ouvert ses portes début juillet à Molsheim au 36 route industrielle de la Hardt.

La boutique propose des vins fins, spiritueux, bières spéciales et étrangères, bib de vins et jus de fruits, toutes boissons, des sirops ainsi que les saveurs des terroirs français, des paniers garnis et idées cadeaux pour toutes les occasions et tous les budgets.

Il est également possible pour les particuliers, les entreprises, les associations... de louer des tireuses, des bancs, des tables et des buvettes.

Christophe et Nathalie Fischer vous accueillent dans leur magasin :

**Du lundi au vendredi
de 14h à 18h30,
Le samedi de
9h30 à 16h30 en non stop
Le dimanche de
9h30 à 11h30.**

Tél : 03 88 38 78 33
Fax : 03 88 38 82 51
Email : contact@megadelices.com
www.megadelices.com



Nathalie & Christophe Fischer.



[Il y a 30 ans...]

Docteur Louis HICKEL (1920-1977), résistant, médecin généraliste et conseiller général de Molsheim

Figure emblématique de la vie locale au cours du troisième quart du XX^e siècle, le Dr Louis Hickel est un homme d'exception, prématurément disparu il y a juste trente ans, le 4 juin 1977, dans sa 57^e année.

Né le 12 octobre 1920 à Reichshoffen, François Xavier Emile Louis Hickel est le fils d'Alphonse Hickel, industriel à Reichshoffen, et de Marthe Meyer, originaire de Woerth. Après des études secondaires au collège de Bitche (Moselle), il s'inscrit à la Faculté de Médecine de Nancy à la veille de la Seconde Guerre mondiale. Membre d'un réseau spécialisé dans l'évasion des prisonniers de guerre français, il est arrêté par la Gestapo le 1^{er} mars 1943 et interné durant deux semaines à la prison Charles III, à Nancy.

Après un bref passage au camp d'internement du fort d'Ecrouves (Meurthe-et-Moselle), du 15 au 20 mars, Louis Hickel est transféré à Compiègne (Oise) au camp de transit de Royallieu, où il est interné du 23 mars 1943 au 1^{er} juillet 1944. Enfin, les nazis le déportent dans un « convoi de la mort » vers le sinistre camp de concentration de Dachau (Bavière), où il séjourne pratiquement une année...

Du 1^{er} juillet 1944 au 1^{er} juin 1945, le futur Dr Hickel est réquisitionné afin de soigner ses compagnons d'infortune – ce qu'il fait avec dévouement et abnégation – et, à la libération du camp, se porte volontaire pour assurer l'évacuation des grands mala-



Le Dr Louis Hickel, conseiller général de Molsheim de 1967 à 1977.

des. Durant cette sombre période, il côtoie d'autres déportés français, parmi lesquels le général Charles



Remise de la Croix de Chevalier de la Légion d'Honneur au Dr Louis Hickel sur la place de l'Hôtel-de-Ville (14 juillet 1949).

Delestraint (1879-1945), héros de la Résistance en tant que premier chef de l'Armée secrète. A Dachau, il rencontre également Edmond Michelet (1899-1970) qui, devenu ministre du Général de Gaulle, sera son « parrain » le 1^{er} mai 1963, lors de la remise de la Croix d'Officier de la Légion d'Honneur.

A son retour de déportation et la paix revenue, Louis Hickel termine ses études médicales à Nancy. Lauréat de la Faculté de Médecine, il soutient brillamment sa thèse de doctorat le 13 décembre 1947 et s'installe l'année suivante comme médecin praticien à Molsheim. Le 14 septembre 1948, il y épouse Denise Muller (* 04.05.1925), fille du Dr Paul Muller, médecin généraliste à Molsheim. De cette union naissent deux fils – Jean Bernard (*04.10.1949) et André (* 20.05.1953) – qui ont suivi les traces professionnelles de leur père.

L'attitude exemplaire de Louis Hickel durant la Seconde Guerre mondiale lui vaut d'être nommé Chevalier de la Légion d'Honneur et de recevoir la Croix de guerre avec palmes, le 29 décembre 1948, à seulement 28 ans. Il est promu Officier de la Légion d'Honneur en 1963, après s'être vu décerner la Croix du Combattant volontaire, le 4 mars 1961.

Malgré son état de santé déficient, il ne peut s'empêcher de participer à la vie publique de la ville et du canton de Molsheim. Membre du Conseil municipal sous la mandature de Henri Meck à partir du 8 mars 1959,



Accueil du Général de Gaulle à la Mairie de Molsheim avec – de gauche à droite – les adjoints Joseph Schutz et Charles Mistler, le Dr Louis Hickel et le député-maire Henri Meck (22 novembre 1959).

il est présenté au Général de Gaulle, nouveau Président de la République, le 22 novembre 1959, à l'occasion de sa visite en Alsace.

Dans le domaine sportif, le Dr Hickel fonde en 1964 le Tennis-Club local (situé rue des Sports, à l'époque) avec une poignée d'autres adeptes de ce sport émergent. Conseiller général gaulliste du canton de Molsheim à partir du mois d'avril 1967, il prend notamment une part active à la création de la Voie rapide de la vallée de la Bruche et dans celle du Centre de Loisirs de Molsheim-Mutzig et environs, sans compter ses nombreuses interventions dans le développement économique et culturel du canton.

Cependant, son trop long séjour à Dachau lui avait été particulièrement préjudiciable, à l'instar de bien d'autres déportés et internés : le samedi 4 juin 1977, alors que le Dr Louis Hickel participe à une manifestation publique à Dorlisheim, il est terrassé par une crise cardiaque.

Au lendemain de sa mort, son ami Pierre Klingenfus, maire de Molsheim depuis mars 1971, lui succède comme Conseiller général. C'est égale-

ment ce dernier qui, le 21 septembre 1986, prononce un émouvant panégyrique en sa mémoire, lors de l'inauguration du nouveau complexe du Tennis-Club (route des Loisirs) dont le Dr Hickel avait été Président-Fondateur, et où se trouve une stèle érigée en son souvenir.

«Profondément marqué par les nombreuses épreuves qu'il avait dû traverser, il donnait en permanence une leçon de vérité [...]. A tous ceux qui l'ont approché, il a toujours su inculquer l'influx et le courage nécessaires pour surmonter les difficultés de tous ordres, qu'elles soient d'ordre économique, politique ou sportif».

Très actif et particulièrement apprécié par ses contemporains, le Dr Louis Hickel est resté, dans la mémoire de ceux qui l'ont approché, comme un bon diplomate et un excellent praticien. Son fils aîné, Jean Bernard, lui a succédé en tant que médecin généraliste dans la demeure familiale de Molsheim, où se trouve toujours le cabinet médical.

Grégory OSWALD



Le Dr Louis Hickel est décoré de la Croix d'Officier de la Légion d'Honneur par le Ministre Edmond Michelet devant la Metzsig (1^{er} mai 1963).

[Portrait]

Jean-Marie Ruff, la passion des maquettes

J. S. : Lors de la visite de la Chartreuse de Molsheim, on ne manque jamais d'être saisi d'admiration par la beauté et la précision de la grande maquette reproduisant l'ensemble du site dans tous ses détails et donnant ainsi une idée concrète de l'organisation et du fonctionnement de la Chartreuse.

Est-ce là la première maquette que vous avez réalisée ?

JM. R. : Mes premiers sujets de maquettes ont été les châteaux-forts. Je me souviens que la toute première maquette représentait un château-fort type, destiné à expliciter à mon plus jeune fils tous ces termes, pour lui compliquer, qu'il avait à assimiler pour sa prochaine leçon d'histoire sur le Moyen Âge : donjon, créneaux, mâchicoulis, meurtrières... etc. Avec l'accord enthousiaste de Sœur Jeanne, alors directrice de l'École des Tilleuls, la maquette a pris place dans la classe, et y est restée, permettant à plusieurs générations d'élèves de découvrir avec les yeux et aussi avec les mains (j'ai dû



Maquette de la Chartreuse.

procéder à plusieurs petites réparations !) les particularités d'un château-fort.

J. S. : Et en-dehors des maquettes, avez-vous d'autres réalisations à votre actif ?

JM. R. : Pour mes enfants, j'ai souvent découpé dans du contreplaqué des silhouettes et des figurines à peindre, pour Noël, pour Pâques, ou à l'occasion de la Fête des Mères... J'ai également réalisé des objets décoratifs en bois peint, comme par exemple des camions, et peint des tableaux qui ornent les murs de ma maison.

J. S. : Quelles sont, en fait, vos passions qui se cachent derrière toutes ces réalisations ?

JM. R. : Je suis depuis toujours un passionné d'histoire, d'archéologie ; l'Antiquité grecque et égyptienne, ainsi que le Moyen Âge sont au centre de mes voyages et de mes visites, et également de mes lectures et de mes recherches.

Dans ma bibliothèque, j'ai pu rassembler pas mal d'ouvrages sur ces thématiques, avec aussi des études techniques sur l'urbanisme, l'architecture, les conceptions et techniques de construction...

J'ai, par exemple, une collection de livres sur les châteaux-forts, les églises et les villes fortifiées en France.

Concernant l'Alsace, je suis en train

d'identifier et de recenser avec leurs principales caractéristiques - et une reproduction lorsqu'il en existe une - les 525 châteaux que l'on sait avoir été édifiés sur le sol alsacien.

En classe, j'ai toujours été le premier en histoire-géographie. Et puis, j'aimais bien dessiner ; le dessin et la peinture restent d'ailleurs très présents dans mes réalisations.

Après, quand il s'est agi de vie professionnelle, j'ai été amené à reprendre l'entreprise de transports familiale.

J. S. : A voir vos maquettes, il est vrai qu'elles apparaissent d'une précision quasi-scientifique et historique, tant dans les proportions et les détails de construction que dans la présentation générale et la mise en couleurs. Comment les réalisez-vous ?

JM. R. : Concernant les matériaux utilisés, toutes mes maquettes sont en bois ; j'y ajoute simplement de la résine pour évoquer les cours d'eau. La finition est réalisée en peinture acrylique ou en crépi. La grande maquette de la Chartreuse est équipée en plus d'une discrète installation électrique pour permettre son illumination. Les travaux sont effectués dans mon atelier, équipé de tout l'outillage nécessaire. La conception elle-même du sujet de la maquette s'appuie sur les documents disponibles : cartes, photos, gravures, plans, relevés... traités très précisément à l'échelle.

Il en est ainsi de mes cinq premiers





et sacrés. Cette maquette, en effet, reconstitue le site de la Chartreuse dans sa dimension originelle, du bâtiment qui abrite actuellement l'Hôtel des Impôts (Place du Marché) aux jardins qui, de l'autre côté, touchaient les remparts à la hauteur de la Poudrière (rues du Général Leclerc et du Général De Gaulle), alors qu'une partie seulement reste

visible de nos jours. Elle a été conçue d'après le tableau conservé au Musée qui détaille le plan général de la Chartreuse et d'après les relevés effectués par le géomètre Kauffer, à une échelle multipliée par 5. Mesurant 3,80 mètres de long sur 1,60 mètres de large, elle a nécessité pas moins de 1 333 heures de travail. Chaque pièce a été façonnée, à domicile, dans mon atelier, puis adaptée sur la grande maquette, à la Chartreuse. Commencée en janvier 1994, elle est achevée à l'automne 1998 et montrée aux Portes Ouvertes de septembre 1999 avec son illumination et dans sa vitrine.

J. S. : Parmi vos chef d'œuvres du genre, la grande maquette de la Chartreuse de Molsheim est certainement la plus élaborée et la plus significative de votre art, d'autant plus qu'elle doit constituer la sublimation d'une autre de vos passions ?!

JM. R. : Bien sûr. Vous faites là allusion à mon engagement dans l'Association des Bénévoles du Chantier de la Chartreuse, au sein d'une équipe qui depuis plus de 20 ans déjà s'attache semaine après semaine à la restauration et à la réhabilitation de ces lieux historiques

et sacrés. Cette maquette, en effet, reconstitue le site de la Chartreuse dans sa dimension originelle, du bâtiment qui abrite actuellement l'Hôtel des Impôts (Place du Marché) aux jardins qui, de l'autre côté, touchaient les remparts à la hauteur de la Poudrière (rues du Général Leclerc et du Général De Gaulle), alors qu'une partie seulement reste visible de nos jours. Elle a été conçue d'après le tableau conservé au Musée qui détaille le plan général de la Chartreuse et d'après les relevés effectués par le géomètre Kauffer, à une échelle multipliée par 5. Mesurant 3,80 mètres de long sur 1,60 mètres de large, elle a nécessité pas moins de 1 333 heures de travail. Chaque pièce a été façonnée, à domicile, dans mon atelier, puis adaptée sur la grande maquette, à la Chartreuse. Commencée en janvier 1994, elle est achevée à l'automne 1998 et montrée aux Portes Ouvertes de septembre 1999 avec son illumination et dans sa vitrine.

Pour la Chartreuse, j'ai réalisé plusieurs autres petites maquettes, dont celle de la cellule «L», en 1993, et celle qui met en scène un Chartreux, à côté d'un fût, vendant son vin à la Cour d'Angleterre, avec le vignoble du Finckenhof en arrière-plan.

J. S. : Est-ce pour célébrer l'entrée du Château du Haut-Koenigsbourg

dans le patrimoine du Département du Bas-Rhin que vous avez décidé de construire sa maquette dans votre jardin ?

JM. R. : Pourquoi pas ! Vous aurez d'ailleurs remarqué qu'y figurent les armoiries de l'Alsace. Là encore, je me suis référé à de nombreuses cartes et revues spécialisées pour arriver à une reproduction la plus exacte possible. Cette maquette imposante, avec ses 3,20 mètres de long, sa largeur d'1 mètre, et la hauteur de sa tour à 1,80 mètres, en pierre cette fois-ci, est à l'échelle d'1/80^e.

Ses pierres sont en grès rouge, rose et blanc, les toitures en tuiles et en cuivre, et le soubassement est un éperon rocheux identique à celui sur lequel est bâti le Haut-Koenigsbourg. Je l'ai achevé pour Noël 2006, après y avoir consacré plus de 450 heures de travail. Grâce à l'illumination, il est même visible de nuit.

J. S. : Avez-vous des projets immédiats ?

JM. R. : En 2009, sera fêté le centième anniversaire de l'implantation de l'usine Bugatti à Molsheim (1909 – 2009) et, à cette occasion, Monsieur Laurent Furst souhaiterait que je réalise une maquette des usines Bugatti, regroupant à la fois l'usine historique, les bâtiments actuels et la nouvelle usine de montage de la Veyron de Volkswagen. Ce sera une maquette en bois peint, de 4 mètres sur 1,80 mètres, pour laquelle je suis en train de rassembler les photos et les plans nécessaires.

J. S. : Merci, Monsieur Jean-Marie Ruff, pour cet amical entretien qui permet de partager avec nos concitoyens votre passion pour les maquettes, en les invitant à venir en admirer certaines au Musée de la Chartreuse et, pour ce qui concerne le Haut-Koenigsbourg, à venir jeter un coup d'œil à votre jardin, au 24, rue du Général de Gaulle à Molsheim.

Jean SIMON



Jean-Marie Ruff et son Haut-Koenigsbourg.

Les sapeurs-pompiers de Molsheim

Le drapeau et sa garde

L'histoire du drapeau des pompiers et de sa garde est intimement liée à celle des sapeurs-pompiers de Molsheim, car il les accompagnait lors de toutes leurs cérémonies, et ce depuis leur création en 1829.

A cette époque, où l'on ressentait encore les derniers soubresauts révolutionnaires et que Louis Philippe était sur le point d'accéder au trône, apparut « la première mouture » des sapeurs-pompiers de Molsheim, regroupés en compagnie. Ils avaient en fait trois missions à remplir : le maintien de l'ordre, la sécurité des citoyens et la lutte contre le feu. En 1831, leur effectif s'établissait à 105 hommes et ils avaient le droit de porter des armes.

Lors de la dissolution de la garde nationale en 1852, la compagnie éclata en quatre divisions, dont chacune



Défilé de la garde.



La garde en manoeuvre.

desservait une pompe de campagne. Une section de musique fut créée en 1859. Entre 1870 et 1918, le Corps des Sapeurs-Pompiers, commandé par le Commandant Rollin, connu de nombreux changements : les armes leur sont retirées en 1907 et les effectifs diminuent sensiblement pour tomber à 85 hommes en 1913. En 1938, l'année de l'arrivée de la grande échelle et de deux moto-pompes, ils ne sont plus que 55 personnes. Sous l'occupation, le Corps des Sapeurs-Pompiers se voit doter d'un premier fourgon-pompe équipé d'une pompe aspirante et refoulante d'une puissance de 90 m³/heure. Elle interviendra lors de grands feux, à Molsheim et à Altorf, ainsi que lors des bombardements de 1943.

Devenu Centre de Secours en 1947, l'unité forte de 51 hommes, couvre 24 communes en premier appel et 20 communes en deuxième appel. Le Centre de Secours devient Centre de Secours Principal, section sud, en 1964.



La garde devant l'Arc de Triomphe à Paris.

La décennie suivante sera celle de l'achat d'un véhicule de secours aux asphyxiés (VSAB) et blessés, d'un camion citerne de 3 000 litres. Par la suite, se concrétise également la notion de désincarcération. Une échelle pivotante automatique (EPA) de 30 mètres viendra compléter le parc de matériel en 1977. Tous ces nombreux équipements justifient donc la construction, en 1980, d'une nouvelle caserne rue Henri Meck, où d'ailleurs elle se trouve encore de nos jours. Depuis cette date, le Centre a été le siège de nombreuses mutations techniques et administratives, dont l'intégration au SDIS (Service Départemental d'Incendie et de Secours), ce qui a eu pour conséquence, pour Molsheim, le transfert de la compétence incendie de la Ville au Département. Mais la devise des valeureux pompiers «Courage et Dévouement» n'a heureusement pas changé et ils répondent toujours présents de jour et de nuit, lorsqu'il s'agit de secourir les personnes et de préserver les biens.

Si l'organisation des pompiers a connu de nombreux changements, l'histoire du drapeau et de sa garde a également été marquée par un tournant, notamment en 1998. En effet, à cette époque, sept hommes, sous l'impulsion de Jean-Philippe Bolis, décident de donner un nouvel essor à cette entité. Ils instaurent alors un entraînement hebdomadaire, voire bihebdomadaire, afin de proposer une prestation irréprochable lors de leurs différentes manifestations. Ils ont ainsi acquis un tel savoir-faire qu'ils sont sollicités par de nombreux Corps de Sapeurs de la circonscription, voire lors de manifestations départementales. Ainsi, ils ont même eu l'occasion de manœuvrer un jour à Paris devant l'Arc de Triomphe.

Victime en quelque sorte de leur succès, cette équipe, actuellement composée de 18 hommes, groupée autour de l'Adjudant-Chef Bolis, s'oblige à des entraînements de plus en plus fréquents, afin de garder haut les couleurs du drapeau et le niveau de sa garde.

Fernand MEHL

RESPONSABLE et PORTE DRAPEAU

- Adjudant chef BOLIS Jean-Philippe
- Lieutenant HAEHNEL Ralph

PORTE HACHE

- Sergent chef JACOB Roger
- Sergent MAHLER Patrick
- Sergent SCHUTZ David
- Caporal chef METZGER Christophe
- Caporal FEUILLE Guillaume
- Caporal LENOEL Romain
- Caporal ROBIC Steve
- Caporal SCHWARTZ Sandy
- 1^{ère} classe ALTUNKAYA Asir
- 1^{ère} classe BOLIS Luca
- 1^{ère} classe BOULET Julie
- 1^{ère} classe CABUT Anais
- 1^{ère} classe COLLIN Emmanuel
- 1^{ère} classe CUNY Cyril
- 1^{ère} classe RIEGERT Kévin
- 1^{ère} classe MEYER Cédric
- 1^{ère} classe THOMAS Patrick
- 2^{ème} classe MACCOTTA Laurent

Le 900^{ème} anniversaire de Gerbrunn



Tout au long de 2007, Gerbrunn, la ville de Bavière jumelée avec Molsheim fête avec éclat son 900^{ème} anniversaire.



La table des officiels, le maire de Molsheim et l'ancien et le nouveau maire de Gerbrunn.

En effet, un acte de donation en faveur du Couvent Saint Etienne à Würzburg, daté de 1107, mentionne officiellement, pour la première fois, le nom de Gerbrunn. Celui-ci est sans aucun doute en rapport avec « Brunnen » (puits en allemand), qui figure d'ailleurs dans les armoiries de la Ville.

Une comparaison historique entre Molsheim et Gerbrunn fait ressortir quelques similitudes entre les deux localités.

Ainsi la date de leur véritable origine pourrait remonter en fait au 9^{ème} siècle (820 pour Molsheim).

Tout comme Molsheim, Gerbrunn faisait partie d'une contrée viticole. De même, ces deux localités se trouvaient, tour à tour, sous la domination de princes de l'Eglise ou de Rois, à Molsheim ce furent notamment les évêques Walter de Geroldseck et Jean de Dirpheim, l'empereur Frédéric II et Louis XIII et à Gerbrunn, l'évêque Philippe Von Schänborn et le roi de Bavière.

L'importance de la population des deux localités resta aussi longtemps comparable. Ce qui différença par

la suite l'évolution démographique, c'est que Gerbrunn s'est transformée plutôt en cité dortoir de Würzburg, alors que Molsheim a connu un développement industriel et commercial propre.

La création de nouveaux quartiers (Prés, Muehlweg et Stierkopf), à partir des années 1970, a contribué à accroître encore la population de Molsheim, qui compte aujourd'hui 9.600 habitants, alors que celle de Gerbrunn n'est restée que de 6 800 habitants à ce jour.

Tout ce contexte a sans doute beaucoup compté dans le rapprochement des deux villes, celui-ci remonte en fait au 18 juin 1992, date à laquelle une délégation du Conseil Municipal de Gerbrunn s'est rendue à Molsheim à l'occasion des journées européennes, et qui a fini par un jumelage dont le Docteur Eichler fut un des principaux artisans durant le mandat du Maire Honoraire Pierre Klingenfus.

Toutefois, l'acte officiel du jumelage, comme on le sait, ne fut définitivement signé que le 13 avril 2002 à Molsheim et le 7 juillet 2003 à Gerbrunn.

fête du 900^{ème} anniversaire. Aussi comme l'avait relaté la presse locale, une centaine de personnes se sont rendues à Gerbrunn, le dimanche 1^{er} juillet 2007. Cette délégation était constituée par des membres du Conseil Municipal sous la conduite du Maire Laurent Furst, des représentants de l'AFA – M.G. accompagné par l'actuel président Monsieur Jean-Marie Meyer, d'une quarantaine de danseurs et de musiciens de l'association « Arts et Loisirs », sous la houlette de leur président Monsieur Patrick Munsch, ainsi que des membres de la toute nouvelle association « Les Kaffeebische », avec leur grand maître Jean-Marie Schaditzki.

Bien que les festivités d'anniversaire avaient déjà officiellement débuté le 19 juin, le 1^{er} juillet constitua tout de même le summum de la fête. Ce jour, on observa un cortège de 60 so-



Arts et loisirs, et Kaffeebich dans le défilé.



Dans ces conditions, la Ville de Molsheim se devait absolument d'honorer, par sa présence, cette

ciétés, dont les membres costumés ont défilé à travers la ville. Ensuite, un rassemblement sur le stade de foot-



Les musiciens rassemblés sur le stade.

ball permet aux 1 000 musiciens présents d'interpréter les divers hymnes nationaux et régionaux.

Par ailleurs, un chapiteau festif accueillait tout au long de la journée des milliers de personnes pour déguster les spécialistes culinaires de la région, et leur permit d'assister aux différents spectacles présentés sur le podium par les groupes folkloriques invités.

Les membres d'Arts et Loisirs et des Kaffeibische, qui avaient d'abord participé au défilé, ont par la suite offert sur scène une prestation musicale et

de danse qui a été particulièrement appréciée. Les Kaffeibische ont même réussi l'exploit d'introduire le maire Monsieur Stefan Wolfshörndl et son adjoint Georg Track dans leur confrérie.

Ce sont de telles journées qui donnent un sens

au jumelage entre les deux villes, lequel permet d'ailleurs également des rapprochements dans bon nombre d'autres domaines tels que la culture, l'enseignement ainsi que le sport.

Fernand MEHL



Intronisation du maire de Gerbrunn et de son adjoint.



Arts et loisirs et les Kaffeibich sur le podium.

[Voirie]

Route des Loisirs : un très grand chantier en perspective

La Route des Loisirs, reliant Molsheim à Mutzig, permet de desservir les installations de tennis, de rugby, ainsi que la piscine de la Communauté de Communes. Voirie ancienne, en très mauvais état, elle nécessite une restauration en profondeur. C'est grâce à un travail commun et à un accord général entre les villes de Mutzig et de Molsheim, mais aussi avec la Communauté de Communes de la Région de Molsheim – Mutzig, que ce projet va pouvoir être porté. Pour cela, un groupement de commandes a été constitué, groupement piloté par la Communauté de Communes, principal financeur de ce dossier.

La Communauté de Communes

La Communauté de Communes est en charge de plusieurs compétences, déléguées par les communes adhérentes. Parmi celles-ci figure la compétence «réalisation de pistes cyclables intercommunales». D'ici une année environ, une piste cyclable reliera les villes de Mutzig et de Molsheim. A Molsheim, cette piste permettra de rejoindre la rue Philippi et le lycée Henri Meck. A Mutzig, elle débouchera rue des Jardiniers, à proximité du Crédit Mutuel.

Ce dossier permettra de répondre à une attente importante de nombreux concitoyens de nos deux communes. Mais si le projet est onéreux pour la Communauté de Communes, ceci est surtout lié au fait que sous la route des Loisirs passe un réseau intercommunal d'assainissement qui permet de collecter les eaux usées des communes de Dinsheim sur Bruche, Gresswiller, Mutzig et Still vers la station d'épuration de Molsheim. Ce réseau sera remplacé sur une longueur de 1.880 mètres, afin d'installer des tuyaux plus étanches qu'ils ne le sont aujourd'hui, et ce pour mieux protéger l'environnement.

La Communauté de Communes gère également la piscine couverte, ce chantier sera aussi l'occasion d'agrandir le parking voitures et de créer un parking bus sécurisé.

La voirie

Si la piste cyclable, le réseau d'assainissement et le traitement des eaux pluviales sont à la charge de la Communauté des Communes, la voirie est à la charge exclusive des deux villes, chacune sur son ban communal. La piscine étant sur le ban de Mutzig, ce sont nos voisins qui auront la charge la plus lourde, en fonction de la longueur de voirie qui leur incombe.



Lors de la définition du projet, un accord a été trouvé entre les deux communes qui souhaitent clairement redonner à la route des Loisirs une fonction de desserte et non pas une fonction de liaison entre les deux villes. Plusieurs équipements seront réalisés pour sécuriser l'accès, notamment de la piscine, mais aussi pour ralentir la vitesse très excessive de certains véhicules.

Sur le ban de Molsheim

A l'entrée de Molsheim, un aménagement sera mis en place pour obliger les véhicules à ralentir très fortement avant d'entrer dans un quartier d'habitations. Quelques emplacements de parking seront aussi créés pour desservir la Maison Multi Associative. A l'angle de la route des Loisirs et de la rue de la Source, un plateau surélevé sera aménagé afin de sécuriser la circulation des piétons et des cyclistes à un endroit relativement dangereux, la sécurité de tous étant privilégiée au confort, voire aux excès de certains automobilistes.

Dans le cadre de ce programme très important, la Ville a souhaité pouvoir aménager le sentier qui monte au Stierkopf. Au droit de ce carrefour, ce sentier sera doté d'un escalier qui permettra aux concitoyens, notamment aux élèves, de se rendre directement vers les collèges et lycées. L'ensemble de cette opération représente, pour les trois collectivités, un investissement de 3,7 millions d'euros. La part de Molsheim s'élève à environ de 466.000 euros.

Le chantier doit démarrer courant du mois d'août, et, au regard de son importance, durera près une année.

En terme de voirie, mis à part l'opération du contournement, ce chantier qui fait l'objet de discussions depuis de nombreuses années est l'un des plus importants jamais entrepris dans la région de Molsheim – Mutzig.

Il convient ici de remercier tous les partenaires qui ont permis le lancement de cette opération qui suppose de nombreuses contraintes en phase chantier, mais qui apportera de très nombreuses satisfactions d'ici un an.

Rue des Alliés - rue des Lilas : une rénovation tant attendue



La rue des Alliés est vraisemblablement une des rues les plus dégradées du réseau de voirie de Molsheim, qui en compte près de 150. Il faut dire que cette rue est particulièrement empruntée, notamment par tous ceux qui, en passant par le Muehlweg – le quartier Henri Meck et la

rue des Alliés, cherchent à éviter le secteur de la gare.

Au regard de l'état de cette rue, une rénovation était particulièrement utile. Mais avant chaque projet, il est nécessaire de planifier la rénovation des réseaux d'eau et d'assainissement dont le coût est largement supérieur à celui de la rénovation de la voie elle-même.

Dans le cas de la rue des Alliés et de la rue des Lilas, cette réfection se traduira par le remplacement du réseau d'assainissement et un renforcement du réseau d'eau ce qui permettra de mieux assurer la sécurité incendie de l'ensemble du quartier.

La rue des Alliés est une voie extrêmement contrainte, très étroite, elle ne permet pas de satisfaire toutes

les attentes. La rénovation sera toutefois l'occasion d'aménager le carrefour de la rue Philippi, où un double objectif est recherché, celui de ralentir la vitesse des véhicules et de sécuriser les parcours de l'ensemble des utilisateurs du domaine public.

Le chantier démarrera dès le mois de septembre, et devrait se terminer avant la fin de l'année, en fonction des aléas climatiques.

Chantier important, la rénovation de ces deux rues constituera une vraie contrainte pour les riverains, et une perturbation pour de nombreux concitoyens qui utilisent régulièrement ces voies. Mais au terme de plusieurs mois de travaux, une rue totalement rénovée sera rendue aux usagers pour le bien être de tous.

Une nouvelle piste cyclable au droit de la RD93

L'implantation d'un nouveau rond-point sur la RD 93 permettra l'accès au futur lotissement «Les Tournesols» et servira également d'accès sécurisé au Quartier des Près. Ce giratoire aura aussi un effet de brise vitesse en entrée d'agglomération sur la route d'Ernolsheim (Route Départementale 93).

Ces travaux s'accompagnent par la création en site propre d'une liaison cyclable entre les futures rues du Dauphiné et de la Drôme et le rond-point des Près (Weldom-Super U).

Ces travaux débuteront en septembre 2007 pour une durée de plus de huit mois et agrandiront de plus de 1 km nos itinéraires cyclables alliant sécurité et convivialité.



Travaux dans les écoles

Chaque année, de juillet à septembre, la Ville de Molsheim entreprend dans chacune de nos écoles des travaux de maintenance, de sécurisations des abords des bâtiments pour l'amélioration du cadre de vie, et consacre cette année 360.000 euros pour ces travaux qui se résument pour les opérations les plus importantes de la façon suivante :

Ecole Maternelle des Près

- mise en peinture de 5 salles et de la façade avant



- pose d'une clôture de sécurisation



Ecole Maternelle du Centre

- mise en peinture de 2 salles

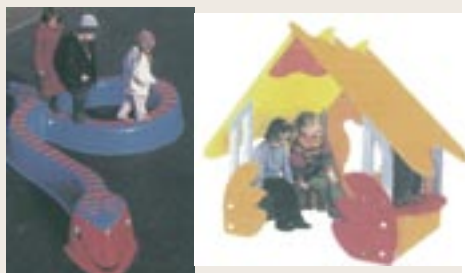


- mise en conformité incendie

- accessibilité pour personnes à mobilité réduite

Ecole Maternelle de la Bruche

- jeux extérieurs



Ecole Maternelle du Rott

- conformité incendie



Ecole Primaire des Tilleuls

- conformité incendie et système d'alarme



- cloisonnement, parois coupe-feu et issues de secours



- revêtement de sol de 3 classes.



Ecole Primaire de la Monnaie

- travaux salle des Maîtres
- réfectoire pour la CLIS



- renouvellement de l'enrobé de la cour de l'école



- Conformité électrique

Ces travaux sont coordonnés par les Services Techniques et doivent être impérativement achevés pour la rentrée scolaire.

Nouveau citystade et aire de BMX

La demande et le souhait de nombreux jeunes est de pouvoir pratiquer leur sport favori (basket, foot, BMX...) près de chez eux, pendant leur temps libre, après l'école, le week-end, les vacances...

La Ville de Molsheim a mis à disposition des jeunes une aire sportive, fonctionnelle et conviviale, accessible en permanence, route d'Ernolsheim.

Le City Stade des Prés, d'un coût de 60.000 euros, permet la pratique du football, basketball, handball et volley-ball.



Les matériaux utilisés garantissent une longévité, une stabilité pour cette nouvelle aire de jeux conforme aux normes de sécurité.

L'aire de roller, rue des Sports, a également subi, il y a quelques semaines, un relooking l'adaptant à la pratique du BMX pour un montant de 15.000 euros.

Ainsi le quaterpipe a été remis aux normes, les railslides existants déplacés et un nouveau funbox installé.

Même si cela n'est pas votre tasse de thé, allez voir évoluer ces jeunes en recherche d'adrénaline et de sensations de liberté. Le talent n'est jamais loin...



Le parc à cigognes

Une belle réussite grâce à Eugène Ferrenbach, à Léopold Sedar Senghor, Président du Sénégal et à Hassan II, roi du Maroc.

De nombreux nids de cigognes ont sûrement autrefois orné les toits de notre cité. Depuis le début du 20^{ème} siècle les habitants n'ont connu qu'un nid dominant le toit de la maison Mertian, coin de la rue de Strasbourg (rue des Forgeons avant 1918) et la Place de l'Hôtel de Ville (Place du Marché avant la victoire de 1918). Ce nid fit la joie des autochtones et bien sûr des touristes. Après leur arrivée au printemps, ces échassiers migrateurs se nourrissaient de reptiles, d'insectes et de petits rongeurs qu'ils trouvaient sur les prés le long de la Bruche entre le chef-lieu et Dachstein.

Les habitants ont aimé contempler les batailles des cigognes mâles autour du nid. Ces grands oiseaux ont d'un œil narquois trouvé, après les années 1950 – 60, toujours plus d'autos sur les places et routes et moins de prairies. Le seul nid est souvent resté vide.

La question a été évoquée au syndicat d'initiatives, créé en 1950, sous l'impulsion de quelques molshémiens. Le premier vice-président Monsieur Eugène Ferrenbach s'est

adressé à son ami Léopold Sedar Senghor, alors Président du Sénégal depuis 1960, afin de savoir s'il ne pouvait pas envoyer des cigogneaux à Molsheim.

Rappelons, dans ce contexte, qu'en juin 1940, Messieurs Ferrenbach et Sedar Senghor étaient prisonniers allemands du même peloton. Les chefs de la Wehrmacht ont séparé les prisonniers d'origine française de ceux venant des colonies africaines. Monsieur Ferrenbach s'était permis d'intervenir afin que son ami Senghor reste avec lui. Il l'avait présenté aux officiers allemands comme un des plus grands poètes africains, agrégé en grammaire. Les vainqueurs ont été d'accord, et Eugène et Léopold sont restés ensemble. Cette amitié a continué durant toute leur vie.

Membre de l'Académie Française, cet africain, qui a célébré la grandeur de la « négritude » et l'espoir d'une réconciliation universelle des races, qui fut également citoyen d'honneur de la Ville de Molsheim, répondit à son ami de Molsheim concernant les



cigogneaux, le rassurant quant aux oiseaux demandés « J'ai informé mon ami Hassan II, roi du Maroc depuis le décès de son père Mohammed V en 1961, pour une éventuelle livraison d'une vingtaine de cigogneaux à Molsheim » Il était d'accord. Monsieur Ferrenbach en fut informé, et la municipalité décida de construire le long du canal, en face de l'ancienne usine Coulaux, un parc à cigognes d'Alsace.

Les cigognes blessées ou malades ont, durant des années, été soignées gratuitement dans une petite salle du restaurant « Au Cheval Blanc », Place de l'Hôtel de Ville, par le docteur Salomon, vétérinaire

Avant d'être président du Sénégal (1960 – 1980), M. Léopold Sedar Senghor vint souvent chez son ami Eugène pour prendre place au « Stammtisch » du restaurant où nous avons également fait connaissance avec cette haute personnalité, qui avait proposé en 1965, au fils d'Eugène, alors jeune professeur au Lycée Hôtelier de Strasbourg, de venir avec lui à Dakar, ce que fit Jean-Paul pour occuper durant quelques années le poste d'intendant général du palais présidentiel.

Aujourd'hui le nid Mertian n'existe plus. Les cigognes du parc qui ne sont plus migrateurs, sont visitées par des milliers de touristes. Ce parc est l'une des plus belles curiosités de notre chère Molsheim.



Pierre SCHEUER

**Dans ce numéro, retrouvez les carnets rose et blanc
pour la période du 1^{er} juin au 31 juillet 2007.**

[Carnet Rose]

Bienvenue à ...

- Louis**, fils de Cécile HEAULME et de Philippe BOUIX
- Suzon**, fille de Laure CHIGOT et de Sébastien COUTURIER
- Nathan**, fils de Stéphanie OLMO et de Didier STRUPP
- Thalia**, fille de Muriel RIGOGNE et de David KÖTTSCHAU
- Chloé**, fille de Amanda MEJIA AGUILAR et de Sébastien FRICK
- Elias**, fils de Nadia YACHOU et de Sébastien MARTIN
- Lana**, fille de Sandy RICHERT et de Joachim BURGARD
- Tom**, fils de Gaëlle MATHIEU et de Renald JAMES
- Mathéo**, fils de Mélanie MEYER et de Pascal PONTIER
- Ceylin**, fille de Selma ATA et de Menderes ÖZBEL
- Emma**, fille de Aude MEYER et de Geoffrey RATHGEBER
- Cheherazad**, fille de Ouahiba BOUMENDJEL et de Allaoua BOUZERAÏB
- Sumru**, fille de Hava KESKIN et de Sakir YILMAZ
- Enzo**, fils de Pia MAETZ et de Daniel WALTER
- Shahinaz**, fille de Yassmin FIDDI et de Amine BAKBACHI
- Paul**, fils de Sophie MERRER et de Romain CITERIN
- Mathias**, fils de Anne Marie LIENHART et de Pascal CHARUE
- Axel**, fils de Véronique BATÔT et de Eric SCHMITT
- Wasim**, fils de Amira BEN MBAREK et de Hedi SOUMAYA

[Carnet Blanc]

Tous nos vœux de bonheur à ...

**MARCHAL Cynthia et
WERNERT Vincent**
le 16 juin 2007



**SELTZ Fanny et
HANS-MOEVI Hervé**
le 21 juillet 2007

**FEHR Stéphanie et
CHRISTOPHEL Olivier**
le 23 juin 2007

HA Lan et NGO Duc
le 30 juin 2007

**BOSSI Sabrina et
GUINOT Sébastien**
le 21 juillet 2007

**BRETON Laëtitia et
BOURASSI Farid**
le 29 juin 2007

**TAN Sokdany et
POURCHER Ghislain**
le 30 juin 2007

**BAMBERGER Lysiane et
BAYARD Frédéric**
le 27 juillet 2007

**DONNADIEU Rachel et
SCHWEYER Yann**
le 29 juin 2007

**GOUPILLEAU Emilie et
BERNHARD Yves**
le 07 juillet 2007

**SCHLOTTER Sandra et
BARIN Marc**
le 28 juillet 2007



Le nOuVeL
OpérAteur

Crédit Mutuel
LA banque à qui parler
www.creditmutuel.fr

Crédit Mutuel Région Molsheim
26, place de l'Hôtel de Ville
67120 Molsheim
Agences à :
Altorf - Dachstein - Dangolsheim
Soultz-les-Bains - Wolxheim
Tél. : 0 820 09 55 68

* N° Indigo : 0,12 € TTC/mn.

est nettoyage

NETTOYAGE DE FIN DE CHANTIER
ENTRETIEN DE PARTIES COMMUNES D'IMMEUBLES,
BUREAUX



**15, rue du Général Leclerc
B.P. 112
67213 OBERNAI Cedex**

**Tél. 03 88 95 02 32
Fax 03 88 95 07 51**



**EUROVIA
ALSACE
FRANCHE-COMTE**

**SECTEUR
DU BAS-RHIN**

*Travaux Publics - Terrassements
Routes - Enrobés
Assainissement - Canalisations*

13, rte Industrielle de la Hardt
67120 MOLSHEIM

**Tél. 03 88 47 99 19
Fax 03 88 38 88 97**

CHARPENTES-MENUISERIE



**Acker
Sàrl**

Diplômé "MEDAILLE D'OR 1983"
pour haute qualité professionnelle

2, rue des Juifs - 67170 BERSTHEIM
☎ 03 88 51 62 11 - Fax 03 88 51 57 73

**Pour vos insertions publicitaires dans le Bulletin Municipal
appelez le 03 88 38 65 22**

ALSACEZ
-VOUS!

1er prix:
Un repas gastronomique
pour deux personnes !

J E U

**Journées du Patrimoine
Région Molsheim-Mutzig**

Samedi 15 et Dimanche 16 Septembre 2007

Visitez un site dans 3 communes différentes ou plus,
faites y tamponner votre bulletin et gagnez de nombreux
lots en participant au tirage au sort !

*Bulletins-programmes disponibles dans
les Mairies de la Communauté de Communes, à l'Office de Tourisme et
dans les différents sites les 15 et 16 Septembre*



OFFICE DE TOURISME** RÉGION MOLSHEIM-MUTZIG
19 Place de l'Hôtel de Ville—67120 MOLSHEIM
Tél.: 03 88 38 11 61 — Fax : 03 88 49 80 40